

ROURCIEU)

Bulletin municipal N°60

La voer aurélieune

SOMMAIRE

Page 1 La parade de Disney.

Page 2 Brèves de conseil.

Page3 Editorial.

Pages 4 et 5 Du côté de Saint Martin. Le personnel municipal remercié.

L'exercice «Vaillant». Les voeux du Maire. Le déjeuner dansant du CCAS.

Pages 6 et 7

La tête dans les étoiles. La parade de Noël. Un club canin au village. Les as du fil. Les Aînés ruraux.

Page 8

Centenaire de la bataille de Verdun. Hommage à Yves Cheyrias. Etat Civil.

Mairie de POURCIEUX Rue de l'Eglise 83470 POURCIEUX Tel : 04 94 78 02 05 Fax: 04 94 59 73 73 mairie.pourcieux@orange.fr www.pourcieux.fr

Hiver 2016



16 novembre 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire le Conseil Municipal fixe les montants des participations et tarifs pour l'année 2016. Il est décidé de les conserver identiques à l'année 2015 et de rajouter une ligne concernant l'occupation du domaine public par les « Cirques, spectacles itinérants » tarifés à 25 euros la journée.

onsieur le Maire expose le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet du Var qui prévoit la fusion de trois Communautés de Communes : Sainte Baume Mont Aurélien, Comté de Provence, Val d'Issole. Le nouvel Établissement Coopération Intercommunale de comprendrait 28 communes et 91 992 habitants. dynamique d'une intercommunalité, mutualisation des moyens et de certaines compétences sont indispensables. Mais il appartient aux communes et à elles seules de choisir les collectivités auxquelles elles souhaitent s'associer pour répondre aux besoins des populations et à la qualité du développement de leur territoire. Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il ne comprend pas la volonté de Monsieur le Préfet de regrouper des territoires sans tenir compte des bassins de vie des populations. En effet, la commune de Pourcieux est classée par l'INSEE dans l'aire urbaine de Marseille-Aix en Provence. Une aire urbaine ou «grande aire urbaine» est définie par l'INSEE comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celuici. Le schéma départemental de la coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet du Var n'est pas le périmètre pertinent au regard des bassins de vie et de la mobilité des populations préconisé par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Monsieur le Maire rappelle que la commune de Pourcieux, qui domine la plaine naissance de l'Arc, est géographiquement et historiquement orientée à l'ouest, vers les Bouches-du-Rhône.

La commune de Pourcieux a toujours été favorable à la coopération intercommunale, sous réserve qu'elle réponde aux besoins de ses habitants, c'est-à-dire tournée vers les vrais bassins de vie et d'emplois et a participé dès 1976 à la création du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc. En 1993, elle participait également à la création de la Communauté de Communes Monts Auréliens Sainte Victoire.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire propose de saisir l'opportunité offerte par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 (NOTRe), pour demander le rattachement de la commune à la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Ce territoire répond le mieux aux besoins de ses habitants au cœur de leur bassin de vie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis défavorable au projet de « schéma départemental de la coopération intercommunale » proposé par Monsieur le Préfet du Var, demande à Monsieur le Préfet de modifier son projet pour prendre en compte la réalité, exposée ci-dessus, du bassin de vie des habitants de la commune de Pourcieux, décide de demander le rattachement de la commune de Pourcieux à la métropole d'Aix-Marseille-Provence, autorise Monsieur le Maire à intervenir auprès des différents organismes concernés pour défendre cette position.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du 3 novembre 2016 de Madame la Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et le dossier annexé portant projet des contributions pour les années 2016 à 2018 ; Considérant la nouvelle méthode de calcul de la contribution annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (pour information, la contribution pour l'année 2015 est de 15 769 €); Année 2016 : 24 099 € soit une augmentation de 52,83% ;

Année 2017 : 32 429 € /Année 2018 : 40 759 € soit une contribution multipliée par 2,58 en 3 années.

De plus les contributions, indiquées ci-dessus, seront, à partir de l'année 2017, revalorisées suivant l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

Le débat engagé au sein du Conseil Municipal fait ressortir qu'une telle augmentation est démesurée et en décalage avec le contexte économique. En effet, ces deux dernières années notamment, la commune : A subi une baisse de 23% de la Dotation Globale de Fonctionnement forfaitaire ;

A dû faire face à des décisions coûteuses pour les finances de la commune, comme la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des activités périscolaires, à l'augmentation des prélèvements sociaux et à des charges nouvelles issues de transferts de compétences non compensées (ex : urbanisme).

Le Conseil Municipal ne comprend pas que la nouvelle méthode de calcul ne tienne pas compte de la situation économique et des caractéristiques de la commune de Pourcieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'oppose à la nouvelle méthode de calcul de la contribution annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var, et affirme que la commune est dans l'impossibilité financière de supporter l'augmentation proposée de la contribution et cela dès l'année 2016 ; demande à Madame la Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var le maintien de la méthode de calcul de la contribution de l'année 2015 pour les années à venir.

Editorial



Du 21 janvier au 20 février a eu lieu le recensement de la population qui permet de connaître, outre le nombre d'habitants de la commune, un certain nombre de données statistiques telles que les caractéristiques de la population (structures par sexe, âge, catégories socio-professionnelles), la nature et la qualité du parc de logements, etc....

Ces données sont importantes pour la gestion de la commune. Elles permettent au conseil municipal, au cours du mandat, d'anticiper, de programmer et d'adapter les équipements et les services aux besoins des habitants.

Et avec le début de l'année revient le temps de préparer le budget communal, malgré la baisse des dotations de l'État, la réduction drastique des subventions des conseils départemental et régional, qui laisse peu de latitude pour les investissements. J'ai, malheureusement l'habitude, depuis de nombreuses années, de ces coupes sombres dans l'aide apportée aux communes, tant sur le fonctionnement que sur l'investissement, ou le surenchérissement des contraintes réglementaires, législatives et normatives, qui augmentent considérablement les coûts des réalisations sans démontrer vraiment leur efficacité ou leur utilité.

Malgré ces difficultés, l'équipe municipale reste résolument optimiste et soudée pour relever ces défis quotidiens, pour que notre commune continue son développement dynamique, dans le respect de son cadre particulièrement préservé.

Mais il faut aussi souligner les projets qui avancent. C'est ainsi que le giratoire à l'entrée de Pourcieux, que les élus et les habitants n'ont cessé de réclamer depuis de nombreuses années, est enfin programmé par le conseil départemental avec l'appui de Sébastien Bourlin, le conseiller départemental du canton. Les études sont finalisées et le début des travaux prévu pour la fin de l'année.

Avant de clôturer ce soixantième numéro du bulletin municipal, je tiens à remercier toutes les personnes qui passent beaucoup de temps, pour animer, avec énergie et enthousiasme, notre village. Que ce soit au sein des associations, des activités périscolaires ou à la médiathèque, les bénévoles sont nombreux et participent tous à l'essor de la vie sociale et culturelle dans l'intérêt de chacun des habitants.

Jean-Raymond NIOLA.

Pages 2-3

Travaux et manifestations

Du côté de Saint Martin

C'est au quartier de Saint Martin (une ancienne chapelle aujourd'hui détruite par l'autoroute), que se situent les deux principales structures de traitement des eaux usées de la commune : la station d'épuration par lit planté de roseaux et l'aire de remplissage, de lavage et de traitement des effluents phytosanitaires et vinicoles.

La station d'épuration.

Construite en 2002, la station d'épuration fonctionne bien et a fait de nombreux émules dans l'exagone. Après quinze années de fonctionnement elle doit être curée. Ces travaux de retrait des boues qui seront épandues, seront effectués à la fin de l'été. Des travaux de rénovation seront également entrepris, notamment sur le poste de relevage. Le coût de ces opérations devrait s'élever à 40 000€.

L'aire de traitement des effluents.

L'aire est désormais opérationnelle. Les boues résultant des vendanges et de la vinification sont en train d'être acheminées pour être traitées. Lorsque la période des traitements phytosanitaires commencera, ce seront les effluents phytosanitaires de sulfatage qui seront traités. La municipalité a délégué au «Syndicat des Vignerons Ecoresponsables de Pourcieux» la gestion de la station, moyennant une redevance annuelle. Le syndicat facturera ensuite aux viticulteurs les coûts de fonctionnement au prorata de leurs consommations.

Le personnel communal remercié.

Comme chaque année une réunion sympathique a rassemblé les élus et le personnel municipal. Plus qu'une habitude, cette rencontre permet à ceux qui travaillent ensemble toute l'année, de voir leur implication reconnue. Monsieur le Maire a particulièrement insisté sur la qualité du travail accompli par le service administratif en ce qui concerne la dématérialisation des actes et la comptabilité.

Organigramme des services communaux

Nathalie CHASPOUL	
Responsable des service	25

Carlo CASADO services techniques

Entretien / Espaces verts

Yvon ABELARD
Michel GAGE
Alain JANNOT
David LETOURNEUR
Dominique OLIVERO
Quentin ROELLINGER
Responsable entretien locaux

Anaïs COHEN Rose-Marie PINHO-PEREIRA Pierrette RICCI

Chantal HOUZET

Accueil / Etat Civil Stéphane DADDI Carol GIRAUDO Adélia PROVERBIO

Urbanisme Catherine BAUER Stéphane DADDI

Comptabilité/Finances R.H. / Gestion du Personnel Nathalie CHASPOUL Adélia PROVERBIO

Eau & assainissement/ Elections Martine LIONS Marchés publics Catherine BAUER Carol GIRAUDO

Manifestation/ Communication Martine LIONS

C.C.A.S. Stéphane DADDI

Référent école Carol GIRAUDO

ATSEM Isabelle GRABENSTAETTER Sylvie TORNATORE Garderie / Cantine / Centre aéré/TAP

Responsable : Prescillia

GIACOMETTI

Anaïs COHEN
Isabelle GRABENSTAETTER
Chantal HOUZET
Pierrette RICCI

Sylvie TORNATORE

Médiathèque Alain JANNOT

Police municipale Hélène REISER Brigadier Chef Principal Anthony LESSARDI A.S.V.P



Exercice VAILLANT

Du 2 au 4 novembre, le 1er régiment étranger d'Aubagne a procédé à des manœuvres tactiques au sein même du village.

Ces opérations étaient intitulées «Vaillant 2015» en hommage au général Vaillant qui s'est illustré dans les combats menés par la légion entre 1941 et 1963.

Le scénario figurait une prise de contrôle de zone réputée hostile, au contact de la population. Les exercices se sont déroulés pendant quarante huit heures dans des conditions météorologiques particulièrement difficiles.

Une prise d'armes avec remise de décorations, a été organisée sur la place Victor Joseph Chavet en guise de conclusion des manœuvres, suivie d'un vin d'honneur offert à la population à la salle des fêtes.

Au cours de cette sympathique manifestation, le colonel Rousseau a tenu a souligner l'excellent accueil que les pourciérains ont réservé aux militaires. Il a précisé que les manœuvres avaient pour but de rappeler que tout légionnaire doit demeurer un combattant qui doit s'entraîner avec rigueur.



Pendant la sonnerie aux morts.

les voeux du Maire



Jean Raymond Niola a présenté ses voeux aux villageois le 18 janvier à la salle des fêtes.

Il a insisté sur les difficultés liées à la baisse générale des dotations qui rendent la gestion de plus en plus difficile. «Nous avons perdu depuis 3 ans et chaque année 23% des dotations de l'Etat et 50% des subventions du département, sans compter que la Région ne finance pratiquement plus rien en investissement».

En invitant la population à partager le verre de l'amitié M. le maire a conclu en présentant ses vœux, espérant que cette nouvelle année soit solidaire et fraternelle. Il a renouvelé l'ambition des élus d'aller résolument de l'avant pour continuer de construire ensemble l'avenir du village.

Déjeuner dansant du CCAS

Ala fin du mois de Janvier le Comité Communal d'Aide Sociale a organisé un repas dansant pour les seniors du village.

Soixante et dix pourciérains et pourciéraines, âgés de soixante cinq ans et plus, ont pris place autour de tables joliment décorées, dans la salle des fêtes, pour déguster un repas qui a fait l'unanimité des gourmets quant à la qualité des mets et du service.

L'orchestre «Belle Epoque» a ensuite pris le relais et a su mettre l'ambiance chez les convives.

Pour ceux qui n'avaient pas pu se déplacer, Mme Elisabeth White et les membres du CCAS, se sont rendus à leur domicile pour offrir un panier garni.



Pages 4-5

Vie scolaire et locale

La tête dans les étoiles

es élèves de la classe de Mme Chapelle (CE2-CM2) se sont rendus à Saint Michel l'Observatoire du 11 au 15 janvier, pour un séjour découverte basé sur l'astronomie. Mme Giral et M. Ricciardi ont accompagné la classe.

Comme à l'habitude, les élèves et les parents d'élèves ont préparé cette sortie par diverses manifestations pour alléger le coût de l'opération. Ainsi, une soirée repas a été organisée, de même que la vente de sapins de Noël et de blé de la Sainte barbe, relayé par la boulangerie Rodriguez.

Les jeunes élèves ont pendant cinq journées et quatre soirées redécouvert le ciel, la lune, le soleil et les étoiles.

L'alternance des activités d'observation, telles que l'utilisation des téléscopes après le coucher du soleil, les diaporamas et autres tutoriels, les études de maquettes, ont été autant d'outils qui ont favorisé la perception de notre «petite terre» par rapport à l'univers qui nous entoure.

Il y eu aussi, bien sûr, des moments plus ludiques, comme des promenades découverte, des jeux d'orientation, sans parler de la soirée «boum» du jeudi. Les enfants n'ont pas manqué d'envoyer une gentille carte pour remercier la participation de la mairie. Bonne continuation d'année scolaire à nos astronomes en herbe et à leurs enseignants.

La famille Cafaro au grand complet (tabac de Pourcieux) a animé avec beaucoup de gentillesse et d'entrain la place Joseph Victor Chavet pendant deux journées.

La parade de Noël a demandé beaucoup de préparation. En effet, c'est une quinzaine de personnages qui ont évolué avec de très beaux costumes au rythme des incontournables standards de Noël diffusés par la sono.

Les nombreux enfants ravis de faire des rondes avec d'aussi féériques personnages, devaient se demander s'ils ne s'étaient pas échappés de Marne la

Vallée pour venir dans notre petit village. Le père Noël était presque jaloux qu'on lui vole la vedette, tant les flashs des photos crépitaient sur les sourires des bambins.

La salle du foyer dont l'entrée avait été habillée comme un palais des Mille et une nuits a servi de loge pour tous les protagonistes de la parade. De cette ruche sortaient : Mickey, Minnie, Cendrillon, la Reine des Neiges, Ollaf, Blanche Neige, Spider Man, Hello Kitty, Prince Charmant, Raiponce, La belle (sans la Bête), Minion, Dark Vador... Le Père Noël, quant a lui est

resté confortablement calé dans son fauteuil.

Merci encore aux organisateurs qui ont su mettre des couleurs au maussades journées de l'Avent.

Le père Noël entouré d'élégantes princesses



Un club canin au village

e Club Canin de Pourrières a déménagé à Pourcieux et s'appelle désormais le Club Canin de Pourrières-Pourcieux. Aménagé sur un terrain mis à disposition par la mairie au quartier de l'Esquine d'Aï, il se réunit tous les samedis.

le but de cette association est l'éducation des chiens de toute race et de tout âge, avec ou sans pedigree.

La méthode d'apprentissage est une méthode douce et naturelle, basée sur la récompense et le jeu.

Après deux séances d'essai, l'adhésion au club devient obligatoire pour une année, le jour de l'adhésion servant de terme.

Parmi les objectifs d'éducation on peut relever la «sociabilisation» des chiens envers les autre chiens ou envers les personnes. Les animaux sont également entraînés à la marche au pied avec ou sans laisse, au rappel du maître, à l'absence (le chien reste couché lorsque le maître s'éloigne) ainsi qu'à bien d'autres enseignements.



`La belle Levi, 5 mois, est à l'école du chiot. Elle joue encore à la baballe.

de la belle ouvrage chez les «As du fil»

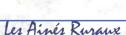
Anna, Anne Marie, Chantal, Danièle (elles sont deux), Guilène, Idaline, Marie Claire, Niynet, Suzanne, autant d'adeptes de la couture qui se rassemblent dans une salle du Centre Culturel de La gare, les deuxièmes et quatrièmes mercredis de chaque mois, pour s'adonner à leur passion.

Il ne s'agit pas de cours de couture à proprement parler, mais d'échanges entre les participantes. Ces réunions sont très conviviales et la bonne humeur y est de rigueur.

Certaines font du tricot, du boutis, du piqué provençal, de la dentelle, de la broderie ou autre point de croix. Chacun s'il le désire, se nourrit de l'expérience de l'autre en toute convivialité.

Ces activités sont bien évidemment ouvertes à tous et à toutes.

Marie Claude Kervela, la cheville ouvrière de ce groupe, pense faire évoluer ces activités vers les enfants. Une idée à encourager.



Le club des Aînés Ruraux continuent leurs rencontres hebdomadaires les mercredis après-midi.

Ce sont en moyenne vingt à vingt cinq personnes qui se réunissent pour s'adonner à des activités ludiques telles que le loto, les jeux de cartes ou encore de dominos. Le moment charnière demeure le goûter et toutes les occasions sont bonnes pour déguster des gâteaux. Tantôt ce sont les beignets de la Chandeleur ou les crêpes, tantôt un anniversaire à fêter, les plaisirs sont variés et Marguerite a un livre de recettes qui est bien rempli.

Au cours du mois de mars les Ainés Ruraux de Pourcieux se rendront en Espagne, cinq jours, avec leurs collègues de Pourrières pour la fête de l'orange à Benicacim. En avril, les gourmets se réuniront autour d'une potée du boulanger (baeckeoffer). Le 23 mai sortie à l'île de Frioul.

Au début du mois de juin une sortie de quatre jours au Puy du Fou est programmée avec spectacle. Cette sortie sera groupée avec les Aînés de Pourrières.

Un peu plus tard, toujours en juin ce seront les quarante ans du club de Pourrières qui seront fêtés.

Les personnes intéressées par ces activités sont les bienvenues.

Pages 6-7

Centenaire de la bataille de Verdun

plus longue l'une des plus dévastatrices de Première Guerre mondiale et de l'histoire de la guerre. Verdun apparaît comme le lieu d'un des combats les plus inhumains auxquels l'homme s'est livré : l'artillerie y cause 80 % des pertes, le rôle des hommes y consiste surtout à survivre — et mourir — dans les pires conditions sur un terrain transformé en enfer, tout cela pour un résultat militaire nul. Deux soldats du village y ont perdu la vie et nous leur rendons ici hommage :

'est la



DECANIS Joachim Edouard Augustin

Fils de Célestin Joachim Decanis et de Marie Léa Félix, il est né le 13 octobre 1895 à Pourcieux. Cultivateur, il est incorporé le 7 décembre 1914 au 75ème Régiment d'Infanterie. Il est blessé le 8 août 1916 lors d'une offensive dans le bois de Contant près de Verdun (Meuse). Louis Canolle de Saint-Maximin se trouvait à ses côtés pendant la charge lorsqu'il s'est effondré, gravement blessé. Il lui a promis de venir le chercher après l'assaut. Il est revenu mais le corps de Joachim Decanis n'a jamais été retrouvé. Citation comportant l'attribution de la Médaille Militaire : "Bon soldat. Tué glorieusement à l'ennemi 18 août 1916 au Bois Contant près Verdun. Croix de Guerre avec étoile de bronze". Décret du 9 juin 1927.

FABRE Isidore Paul Joseph

Fils de Isidore Fabre et de Thérèse Morette, il est né le 15 septembre 1896 à Pourcieux. Cultivateur, il est incorporé le 11 août 1915 au 5ème Régiment d'Infanterie Coloniale. Le 5 décembre 1915, il passe au 6ème Régiment d'Infanterie Coloniale. Le 28 août 1916, il passe au 1er Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc. Il est porté disparu le 24 octobre 1916 à Douaumont (Meuse).

Hommage à Yves Cheyrias

Yves CHEYRIAS, s'est éteint l'été dernier, il avait effectué deux mandats de conseiller municipal avec Jean-Raymond NIOLA.

Affecté physiquement par la maladie, il n'avait pas souhaité se représenter et vivait pasiblement dans sa maison au quartier des Tourres.

Outre sa bonhomie et sa gentillesse naturelles, l'équipe municipale se souvient de lui plus particulièrement comme cheville ouvrière du Comité Communal de Feu de Forêt et comme représentant de la commune au syndicat d'électrification. Il avait choisi Pourcieux avec son épouse Denise, pour passer une retraite heureuse et active au service de la communauté. Il repose en paix au cimetière communal.



Dans le bulletin précédent nous regrettons d'avoir omis de mentionner dans la liste des décés:

Gérard Vircondelet qui est décédé le 25/03/2015 à Marseille et Daniel Blanc le 21/07/2015.

Joies et peines (depuis la parution du dernier bulletin)

Ils ont vu le jour :

ROBERT Livio né le 22/09/2015. POIX-MOLLARET Sirius né le 28/09/2015. PAPAIN Naomi née le 04/10/2015. TAUPIAC Rafaël né le 23/10/2015. DEHAYES Emma née le 09/11/2015. MILIOTI Katalya née le 18/11/2015, RENAULT Liam né le 21/12/2015, BERTON Lylou

et BERTON Helenya, nées le 18/01/2016, LE GRAND Gabriel né le 30/01/2016.

Ils nous ont quittés :

BUISSAN Y PERALTA Jean décédé le 1er/10/2015. NEVE Etienne décédé le 11/11/2015. BARTHELEMY Dominique décédé le 16/12/2015. PIERRE Maurice décédé le 04/01/2016. MILANO Maryse décédée le 05/01/2016. DI GRANDI Joséphine décédée le 13/02/2016.

> Responsable de la publication: Jean Raymond Niola / Comité de rédaction : Claude Porzio, Hélène Audiffren, Robert Rieu. crédit photos: Claude Porzio, Robert Rieu, Martine Lions, Stéphanie Cafaro, Mme Cheyrias. Impression: SIRIS imprimerie



